



## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **Rencontre-conférence pour souligner la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels**

**Longueuil, le 22 avril 2010** – Mardi le 20 avril dernier, avait lieu une rencontre-conférence dans le cadre des activités tenues par le Réseau des CAVAC du Québec soulignant la 5<sup>e</sup> Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels.

Près d'une quarantaine de personnes, représentant des organisations policières, communautaires, de la santé et des services sociaux ou simplement, des personnes intéressées, ont participé à cette activité. Le bureau du député M. Bernard Drainville (*Marie-Victorin*) y avait également délégué une représentante.

Les personnes présentes ont alors assisté à une présentation de Stéphane Guay, Directeur du Centre d'Étude sur le Trauma du Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine et Professeur adjoint l'École de criminologie de l'Université de Montréal, qui nous a donné un aperçu des réactions et conséquences pouvant être vécues à la suite d'une victimisation. Il nous a également parlé de l'importance que prendra toute l'aide qui pourra être offerte.

Le CAVAC de la Montérégie a également profité de l'occasion pour dévoiler un nouvel outil de sensibilisation qui sera distribué aux partenaires des différents réseaux, ainsi qu'à la population en générale.

De plus, une distribution publique a eu lieu le mercredi 21 avril 2010, dans chacun des palais de justice de la Montérégie, via les points de service du CAVAC qui y sont situés. Cette distribution de l'outil se poursuivra au cours des prochains mois.

Nous tenons à remercier tous les participants, ainsi que notre conférencier, qui ont fait de cet événement, un succès.

Rappelons que le Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) souhaitait profiter de la Semaine de sensibilisation aux victimes d'actes criminels pour rappeler qu'ils offrent depuis plus de 20 ans, des services professionnels, gratuits et confidentiels aux personnes victimes d'actes criminels et à leurs proches.

Chaque victime compte. La personne victime est au cœur de l'intervention. C'est pourquoi il importe de référer rapidement afin de rendre accessibles les services offerts.

Pour en savoir plus sur la nature des services offerts, vous pouvez visiter le site Internet du Réseau des CAVAC à l'adresse [www.cavac.qc.ca](http://www.cavac.qc.ca) ou composer le 1 866-LE CAVAC.